

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 29 avril 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/04/29-3/02

Commission n° 3 - Transports, Déplacements et Voirie
Rapporteur : MARION Jean-Jacques

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : AUBERT André

OBJET : PDU : Participation du Département aux actions à mener sur les pôles PDU. Pôle gare de Roissy-en-Brie et Pôle multigares de Melun (gares de Livry-sur-Seine et Le Mée sur Seine) - projets d'avenant.

Le présent rapport concerne d'une part, un projet d'avenant à la convention du 26 mai 2008 entre le Département et la Commune de Roissy-en-Brie relative à la participation financière du Département aux actions à mener sur le pôle gare et d'autre part, un projet d'avenant à la convention du 16 janvier 2009 entre le Département et la Communauté d'Agglomération de Melun Val de Seine permettant de définir les modalités de participation du Département au financement des opérations prévues au contrat de pôle des gares de Livry-sur-Seine et du Mée-sur-Seine. Compte tenu de l'avancée des travaux ces avenants ont pour objet de proroger la durée de chacune des conventions.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU la convention du 26 mai 2008 relative à la participation du Département aux actions à mener sur les pôles PDU – pôle gare de Roissy-en-Brie,

VU la convention du 16 janvier 2009 relative à la participation du Département aux actions à mener sur les pôles PDU – pôle multigares de Melun : gare de Livry-sur-Seine et gare du Mée-sur-Seine,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

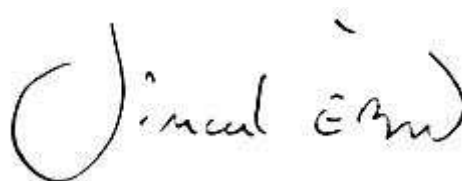
Article 1 : d'approuver le projet d'avenant n° 1 à la convention du 26 mai 2008 entre le Département et la Commune de Roissy-en-Brie relative à la participation du Département aux actions à mener sur les pôles PDU – pôle gare de Roissy-en-Brie, tel que joint en annexe 1 à la présente délibération,

Article 2 : d'approuver le projet d'avenant n° 1 à la convention du 16 janvier 2009 entre le Département et la Communauté d'agglomération de Melun Val de Seine relative aux actions à mener sur les pôles PDU – pôle multigares de Melun : gare de Livry-sur-Seine et gare du Mée-sur-Seine, tel que joint en annexe 2 à la présente délibération,

Article 3 : d'autoriser le Président du Conseil Général à les signer au nom du Département,

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ